

12
DÉC.
2018

Paris

MANIFESTE DE PROPOSITIONS
11^{ème} RENDEZ-VOUS DE L'INTELLIGENCE LOCALE

VILLES INTELLIGENTES,
VILLES HUMAINES,
VILLES D'AVENIR



VILLES
de **FRANCE**
VILLES & AGGLOMÉRATIONS



VILLES INTELLIGENTES, VILLES HUMAINES, VILLES D'AVENIR

Les villes moyennes sont nombreuses à être engagées dans des politiques de ville intelligente ambitieuses. Les projets adressent la plupart des domaines de compétences - relation au citoyen, dématérialisation, réseaux urbains, mobilité - avec le souci d'améliorer la qualité de vie et de renforcer le dynamisme économique.

Le concept de ville moyenne intelligente vise à répondre, avec le numérique et les nouvelles technologies, aux grands enjeux urbains. Mais à l'image des grandes métropoles, cette notion ne se fonde pas sur un modèle affirmé, mais plutôt sur des stratégies à la carte. La méthodologie et les initiatives se construisent selon les atouts et besoins de chaque territoire. L'adaptabilité, la capacité à accueillir les changements, l'imprévu, deviennent des cartes essentielles.

DES PROJETS INTELLIGENTS À « TAILLE HUMAINE »

Les élus mettent en avant l'échelle des villes moyennes, leur taille est suffisante pour attirer les entreprises et installer les bonnes infrastructures. Dans l'action, elles bénéficient de circuits de décision rapides, agiles et d'une proximité opérationnelle avec les services. La « ville plus humaine », la « ville facile » sont des images récurrentes qui font désormais écho aux exigences d'une majorité de français.

Les villes moyennes compensent des marges de manoeuvre financières limitées par une efficacité renforcée, c'est-à-dire une utilisation optimale des ressources et des actifs du territoire.

Elles ont appris à mobiliser l'intelligence collective, à dynamiser les initiatives et à libérer le potentiel créatif. Aujourd'hui elles font le pari de l'acculturation des administrations, des acteurs économiques et des citoyens pour accélérer l'innovation et créer de nouvelles dynamiques.

DES STRATÉGIES NUMÉRIQUES QUI SE DIVERSIFIENT

La relation entre l'administration et le citoyen devient centrale. Les villes moyennes ont amélioré sensiblement leurs systèmes de traitement des demandes des usagers. Elles simplifient les démarches avec le déploiement de portails qui délivrent des services à distance. Les villes associent plus directement les citoyens aux décisions : 16%¹ déclarent mettre en œuvre des budgets participatifs, pour financer des projets décidés par les citoyens. Animatrices de la concertation citoyenne, elles sont près d'un quart à promouvoir une innovation ouverte avec les habitants, les associations et de plus en plus souvent les entreprises.

¹ Les chiffres cités dans le manifeste donnent une tendance. Ils proviennent de la troisième enquête de l'observatoire smart city réalisé par le cabinet Tactis sur la base d'un échantillon de 25 communes et agglomérations de villes moyennes. L'observatoire a pour partenaire la Caisse des Dépôts, Villes de France, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies et l'institut Mines Télécom



DES VILLES MOYENNES ENGAGÉES DANS PLUSIEURS DOMAINES

VILLES MOYENNES

SOLUTIONS



40%

Applications participatives : intelligence collective pour remontée d'information.

- **Signalements** (incivilités, anomalies) ;
- **Pétitions, sondages, vote en ligne** ;
- **Cartographie participative.**



24%

Living labs : espace d'innovation associant usagers, entreprises et administrations dans la création de services et d'équipements.



16%

Budgets participatifs : un espace concret de décision avec de nouveaux outils en ligne.



4%

Financements participatifs : financer un projet en collectant les apports d'un grand nombre de particuliers au moyen d'une plateforme sur internet.

(échantillon de 25 villes et agglomérations de villes moyennes – Source Tactis)



ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE SOUTIEN DE LA FILIÈRE NUMÉRIQUE (TENDANCES)

DOMAINES IMPACTÉS



Pourcentage des villes ayant investi dans les domaines cités (échantillon de 25 villes et agglomérations de villes moyennes – Source Tactis)

La filière numérique, levier de croissance et de création d'emploi.

L'action économique reste un axe clé pour amplifier l'attractivité des villes moyennes. Un tiers déclarent soutenir des actions de développement de leur filière numérique. L'action se concentre sur la création de tiers-lieux et d'espaces de fabrication numérique (60% des villes de l'échantillon). Les incubateurs et les laboratoires d'innovation accompagnent les jeunes pousses et les entreprises qui souhaitent tester leurs innovations. Fait marquant, ces technologies réintroduisent dans l'espace urbain, des emplois non tertiaires avec le développement de l'économie circulaire, des circuits courts en agriculture urbaine, des énergies renouvelables et de la fabrication numérique, en soutien des TPE et du monde artisanal. Les espaces de télétravail participent également à l'émergence de nouvelles modalités d'organisation, pour simplifier la vie des salariés et réduire les tensions liées aux déplacements domicile-travail.

La gestion intelligente des réseaux dans l'espace urbain, connaît

une progression et constitue un moteur de transformation. Les villes moyennes ont des ambitions technologiques mais elles investissent d'abord sur des valeurs sûres à fort impact économique. L'éclairage public intelligent est le premier poste d'investissement. Il permet d'assurer jusqu'à 30% de coût évités sur la consommation énergétique et sur la maintenance ce qui réduit d'autant les amortissements sur l'investissement. La performance énergétique des bâtiments publics reste encore un chantier en devenir, mais constitue déjà une source d'économies significative. Certains secteurs comme l'eau potable et l'assainissement connaissent une modernisation avancée, mais plutôt dans le cadre de chantiers portés par des opérateurs privés bénéficiaires de délégations de services.



La donnée devient un levier déterminant pour la gestion et l'aide à

la décision. Le développement des systèmes de pilotage à distance et de l'administration numérique notamment dans la relation au citoyen, met en évidence l'importance cruciale des données et de leur valorisation.

La gouvernance de la donnée reste une politique à développer dans les villes moyennes mais elles investissent dans l'unification de leurs référentiels métiers et dans le déploiement de nouveaux systèmes d'analyse économique et d'aide à la décision, sans oublier l'ouverture des données publiques qui prend son essor.

Cet ensemble d'initiatives porte ses fruits et tend à renforcer les performances, la qualité des services et l'attractivité des villes moyennes. Mais il convient de ne pas cacher les difficultés. Les villes ont besoin d'être soutenues dans leur effort d'accélération et dans leur capacité à investir dans des projets innovants, si possible coopératifs et mutualisés.

FREINS ET DIFFICULTÉS

En dépit du volontarisme et de politiques tournées vers l'action, les villes moyennes doivent encore faire face à quelques freins et difficultés :

- La diffusion de la culture numérique reste inégale au sein des administrations et des équipes municipales.
- Les villes moyennes éprouvent des difficultés à recruter pour les nouveaux métiers du numérique (chef de projet ville intelligente, responsable des données ou innovation) et à disposer des compétences en ingénierie (projets, financements).
- Le décloisonnement des services et l'acquisition d'une vision globale restent à développer plus largement pour réussir la ville intelligente.
- La consolidation des modèles économiques et la culture de l'évaluation demeurent minoritaires, ce qui fragilise les projets au moment de leur adoption, y compris ceux qui sont générateurs de recettes, comme les solutions de stationnement payant.

DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX INTELLIGENTS ET DE L'INTERNET DES OBJETS. (TENDANCES)

INVESTISSEMENTS DÉJÀ ENGAGÉS

56%

Éclairage public intelligent

44%

Réseaux d'eau potable

28%

Performance énergétique des bâtiments

18%

Gestion de l'énergie

12%

Gestion intelligente des déchets

Pourcentage des villes ayant investi sur la modernisation de leurs équipements (échantillon de 25 villes et agglomérations de villes moyennes - Source Tactis)





QUELLES STRATÉGIES POUR PERMETTRE L'ÉMERGENCE DE LA VILLE MOYENNE DU FUTUR ?

LES VILLES MOYENNES DOIVENT SE FÉDÉRER POUR INNOVER ENSEMBLE, EN COMPLÉMENTARITÉ AVEC L'ÉTAT ET LES AUTRES COLLECTIVITÉS.

Les enjeux de la transition numérique et environnementale conduisent les villes de France à proposer une mobilisation pour accélérer la transformation.

Déjà amorcée avec le programme « Cœur de ville », il est crucial de porter aussi l'effort sur le numérique et de rassembler dans des projets collaboratifs accélérateurs les villes moyennes, leurs intercommunalités, l'État et les autres niveaux de collectivités territoriales.

1. **Rattacher le numérique au Ministère de la cohésion des territoires** sachant que les territoires sont en première ligne pour décliner une politique numérique ambitieuse et inclusive.
2. **Créer au sein de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, un guichet unique pour informer les maires et leurs équipes sur les financements** de la ville intelligente : fonds et programmes européens, nationaux et régionaux.
3. **Créer un fonds d'innovation numérique** dédié à la mutualisation et au développement de solutions à destination des villes moyennes et les fédérer autour d'une **plateforme d'achats groupé**.
4. **Mettre en place une boîte à outil des solutions de gouvernance du numérique** dans les villes moyennes et leurs agglomérations : réseau de référents numériques, coaching de projets, instances partenariales, modèles de conventions.
5. **Normaliser les principaux formulaires de démarches en ligne** des collectivités afin d'homogénéiser les accès pour les usagers, faciliter la formation et le travail des aidants à la médiation numérique et accélérer le développement de solutions par les éditeurs de logiciels.

LE NUMÉRIQUE PEUT DYNAMISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPULSER UN RENOUVEAU DES CENTRES DANS LES VILLES MOYENNES.

1. **Favoriser l'innovation et l'expérimentation en renforçant les relations partenariales entre collectivités et startups.** Une action qui passe par la réalisation d'annuaires raisonnés sur les solutions proposées par les startups et par l'établissement de partenariats « gagnants » (modèles de conventions et méthodologies communes).
2. **Développer les pratiques innovantes en lien avec la transition environnementale et notamment participer à la création d'emplois non tertiaires au cœur des villes moyennes**
 - Promouvoir le développement des énergies renouvelables et de l'autoconsommation
 - Soutenir l'agriculture urbaine et les circuits courts via le commerce électronique et les places de marché pour la restauration collective
 - Étendre l'économie circulaire autour de la fonction déchet

3. **Lancer une expérimentation de dix campus intelligents** dans les villes moyennes, pour faire émerger des démonstrateurs de solutions avancées et infuser des écosystèmes du numérique (universités, entreprises, associations...).
4. **Opérer la mise en réseau des tiers lieux** pour créer des communautés d'entrepreneurs et valoriser les ressources et les compétences, **créer des espaces de travail collaboratifs** pour limiter les déplacements sur le territoire grâce au télétravail, pour porter des outils de fabrication numérique et pour accueillir des démarches d'animation et d'accompagnement ciblant notamment les artisans et les TPE.

RECHERCHER DES SOLUTIONS INTELLIGENTES POUR OPTIMISER L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC ET LES RÉSEAUX URBAINS.

1. **Ouvrir des chantiers de R&D sur les réseaux mutualisés de capteurs** (internet des objets) et les outils de supervision, afin d'accélérer le développement de projets « villes moyennes connectées ».
2. **Capitaliser sur les bonnes pratiques numériques en matière de rénovation urbaine et d'aménagement de quartiers nouveaux** pour promouvoir nationalement des services numériques innovants et favoriser leur passage à l'échelle (Mutabilité de l'habitat, services domotiques, services d'optimisation de la consommation énergétique...etc).
3. **Promouvoir le développement de réseaux Wifi performants et faciles d'accès** grâce à des solutions de fédération d'identité permettant aux usagers de s'enregistrer une seule fois.

L'ETAT DOIT APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION DANS LES VILLES MOYENNES EN FAVORISANT LA CRÉATION DE SOCLES NUMÉRIQUES MUTUALISÉS ET SÉCURISÉS.

1. **Favoriser le développement de plateformes informatiques en nuage entre collectivités, à l'échelle d'une intercommunalité ou d'un groupement d'intercommunalités** afin de déployer des solutions partagées.
2. **Accélérer le développement des politiques de gouvernance de la donnée,** à travers la création de services locaux tiers de confiance, chargés de la collecte, du traitement et de la diffusion des données publiques et privées sur leur territoire.
3. **Favoriser la mise en œuvre d'observatoires économiques, sociaux** en exploitant au mieux les jeux de données locaux, régionaux et nationaux.
4. **Sécuriser juridiquement les contrats de marchés des collectivités** sur la propriété des données et sur les conditions de leur réutilisation en fin de délégation ou de mission.



POUR L'AVENIR DES VILLES, ET DES INTERCOMMUNALITÉS



600

villes françaises



300

intercommunalités



32 M

d'habitants

Présidée par Caroline CAYEUX, maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes et agglomérations de taille inframétropolitaine du territoire national dont elles forment l'armature urbaine. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Plus que la taille, c'est la fonction urbaine dans toutes ses dimensions qui fait des agglomérations de taille moyenne que nous représentons, un ensemble cohérent, partageant les mêmes enjeux de développement. Ces villes et intercommunalités forment des bassins de vie reconnus pour leur qualité de vie et leur dynamisme ne demande qu'à être stimulé !

Nous entendons défendre et valoriser ces pôles d'équilibre régionaux entre les métropoles et l'espace rural et les conforter comme échelon de proximité pertinent et déterminant pour harmoniser l'aménagement du territoire national. Dans cette perspective, notre association porte cette identité urbaine, accompagne ses adhérents et défend leurs intérêts spécifiques sur tous les sujets en débat : nances, économie et attractivité locales, innovation et enseignement, services publics de santé et d'éducation, développement durable des aires urbaines...



Villes de France

94, rue de Sèvres • 75007 Paris • Tél. : +33 1 45 44 99 61

www.villesdefrance.fr